



**MAIRIE  
DE  
SAMOREAU**  
77210 AVON

# PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU JEUDI 04 JUIN 2015

L'an deux mil quinze, le **JEUDI 04 JUIN 2015 à 20 H 00**, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

**Présents** : M. GOUHOURY, M. YVES, Mme DUHNEN, M. JOURDAIN, Adjoints, M. POTTIER, M. VANEK, Mme BIM, M. GUYOU, Mme AICHI (arrivée à 20h10), Mme l'HOSTIS, DELION, M. FUTTERMAN, M. LETEXIER, Mme CUGNY, Mme LEGRAND, Mme FARTO, Mme DUDONS, Mme MUSY, Conseillers Municipaux.

**Absent Excusé** : Mr MARGUET

**Secrétaire de Séance** : Mme Carole LEGRAND

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 MAI 2015**

Aucune observation n'étant soulevée, le compte rendu de la séance est adopté à l'unanimité

### **1 – JURY CRIMINEL – ANNEE 2016**

La désignation des jurys d'assises pour 2016, doit être effectuée en Mairie, par tirage au sort sur les listes électorales, conformément aux dispositions de l'article 260 du Code de procédure pénale.

Le nombre de noms doit être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral de répartition n°2015 CAB 033, soit 6.

Ont été tirés au sort :

- Monsieur Henri GUYOU	36 rue des Dames
- Madame Paule CHAPUIS épouse LEVIS	5 rue du Bas Samoreau
- Madame Corinne ROULLAND épouse ZANELLI	27 bis rue des Dames
- Madame Cécilia CORDIER	1 allée des Arcades
- Monsieur Denis PALIES	45 rue des Coudreaux
- Madame Julia OHLEN	4 ruelle de la Cour Commune

### **2 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF BUDGET GENERAL**

Suite à la réception du Budget Primitif – Budget Général, la trésorerie demande la régularisation des comptes ci-après :

#### **Section Investissement**

SENS	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT
Dépenses	040	2762	- 18 057.00
Dépenses	041	2762	+ 18057.00
Recettes	040	2315	- 18 057.00
Recettes	041	2315	+ 18 057.00

*Adopté à l'unanimité*

### **3 – TARIFS BIBLIOTHEQUE**

La responsable de la Bibliothèque Municipale souhaite instaurer 2 nouveaux tarifs, à savoir :

- FORFAIT Famille Extérieure : 20.00 €
- TARIF DVD Détériorés ou Non Rendus : 75.00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'appliquer ces deux nouveaux tarifs, à compter du 01 juillet 2015

*Adopté à l'unanimité*

## 4 – REGLEMENT CAMPING MUNICIPAL

Au vu des différents sinistres constatés au Camping Municipal suite à la venue de groupes (détérioration de biens publics, la responsable souhaite qu'une caution de 400.00 euros soit demandée lors de l'arrivée.

De ce fait, le Maire demande au Conseil Municipal de :

- rajouter au règlement du camping à l'article 6, le texte suivant « Une caution sera demandée à chaque groupe qui sera fixée par délibération. »
- fixer le montant de cette caution à 400.00 euros.

*Adopté à l'unanimité*

## 5 – SUBVENTIONS ASSOCIATIONS – ANNEE 2015

Le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions 2015 aux Associations, à savoir :

ASSOCIATIONS	Subventions 2015
Académie RAVEL	1 000
Accordéon Club	300
Anciens Combattants	600
Avenir de Samoreau	2000
Brochet Samoréen	1000
Comité de Jumelage	2500
Le Lien Famille Ecole	750
Tapisserie	150
A. P. E.	900
Comité des Fêtes	12 000
O. C. C. E. - Ecole Primaire	2 100
Les souris - Ecole Maternelle	700
Club de l'Amitié	1 250
<b>TOTAL</b>	<b>25 250</b>

Toutes les subventions sont adoptées à l'unanimité, sauf :

- ❖ Pour « Club de l'Amitié »

1 abstention Mr VANEK

- ❖ Pour « Lien Famille Ecole »

1 abstention Mme DUDONS : (Pour la différence entre les subventions de l'Association Lien Famille Ecole et l'Association Parents d'Elèves)

- ❖ Pour « Comité des Fêtes »

4 abstentions Mr POTTIER, Mme L'HOSTIS, Mme LEGRAND, Mme DELION

- ❖ Pour « Comité de Jumelage »

1 abstention Mme CUGNY

### *Autres Subventions :*

Django REINHARDT	800
Croix Rouge	100
Secours Populaire	200
Secours Catholique	100
Les Restaurants du Coeur	150
Projet Cambodge 2015	100
D. D. E. N.	50
Sauvegarde des cygnes	150
<b>TOTAL</b>	<b>1650</b>

## 6 – PERSONNEL

a) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer pour le mois de juillet et d'août 2015 quatre postes d'Adjoints Techniques Territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet aux Services Techniques de Samoreau.

b) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer pour le mois de juillet et d'août 2015 trois postes d'Adjoints d'Animation Territoriale de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à l'Accueil de Loisirs de Samoreau.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de créer ces postes.

*Adopté à l'unanimité.*

## 7 - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2015

Dans le cadre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux, Année 2015, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir maintenir la demande de subvention adressée à l'Etat concernant la remise en conformité des installations électriques de la Mairie

*Adopté à l'unanimité*

## 8 - INFORMATION

### 1°) DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Libellé
N° 2015D-02 du 28 mars 2015 (voir annexe ci-jointe)	Portant constitution d'une régie d'avance occasionnelle accueil de loisirs du 16 au 28 avril 2015
N° 2015D-03 du 11 mai 2015 (voir annexe ci-jointe)	Portant réalisation de la maîtrise d'œuvre pour « Travaux de réparation de 2 ponts SNCF – rue Grande et rue des Dames »

2°) Invitation par l'association Avenir de Samoreau le :  
12 et 13 Juin 1995 – 20h30 à la Grange aux Dîmes « soirée Théâtre enfants »  
26 Juin 1995 - Pique- Nique de fin d'année à l'Espace André Millet  
13 Novembre – 20h30 à la Maison des Associations

3°) Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal :  
- La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat a diminué de 53 409 € par rapport à 2014.  
- Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie de certaines ressources intercommunales et communales pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour la commune de Samoreau, cette dépense est en hausse de 20 282.00 € pour 2014.  
Soit une perte de 73 691.00€ sur notre Budget 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Pascal GOUHOURY

Carole LEGRAND

**Affiché et Publié conformément  
au Code Général des Collectivités Territoriales  
Fait à Samoreau, le LUNDI 08 JUIN 2015**

**Le Maire,  
Pascal GOUHOURY**